



L'ORÉAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

se tiendra au Palais des Congrès
2, place de la Porte Maillot - 75017 Paris

Mardi 23 avril 2024 à 10h00

et sera retransmise en direct et dans son intégralité sur le site loreal-finance.com

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le projet de résolutions relatif à cette Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 18 mars 2024 et est accessible sur le site internet loreal-finance.com

Dès la publication au BALO de l'avis de convocation à cette Assemblée, les actionnaires pourront demander l'envoi des documents préparatoires (y compris le formulaire de vote par correspondance ainsi que les formalités de vote par internet) au dépositaire de leurs titres ou à défaut en formulant une demande écrite à l'une des deux adresses postales suivantes :

- **Service Actionnaires de L'Oréal**
Uptevia - Service Assemblées Générales
90-110 Esplanade du Général de Gaulle
92931 Paris La Défense Cedex
- **L'Oréal - Direction de la Communication Financière**
41, rue Martre - 92117 Clichy Cedex

Seuls les actionnaires de L'Oréal pouvant justifier de leur identité et de leur qualité seront admis à l'Assemblée.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège administratif de L'Oréal aux heures habituelles d'ouverture (de préférence sur rendez-vous) et sur le site internet loreal-finance.com, dans les conditions et délais légaux.

loreal-finance.com

0 800 66 66 66 Service & appel gratuits